



Paris, le 29 septembre 2021.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marc Leclère élu Président de l'UNOCAM

Lors de sa réunion du 29 septembre 2021, le Conseil de l'UNOCAM a élu à l'unanimité Marc Leclère à la présidence de l'UNOCAM, succédant ainsi à Maurice Ronat qui avait fait part de son souhait de se désengager avant la fin de son mandat.

Marc Leclère (collège FNMF) terminera le mandat de trois ans de Maurice Ronat (collège FNMF), soit jusqu'en septembre 2022.

Président de la Mutuelle UNEO et Vice-Président de la FNMF, Marc Leclère est membre du Conseil de l'UNOCAM depuis 2018 et était entré au Bureau de l'UNOCAM fin juin 2021. Il est également Vice-Président de la Banque Française Mutualiste et d'une mutuelle d'action sociale. Il est ingénieur général hors classe de l'armement.

La prochaine élection à la présidence de l'UNOCAM aura lieu en septembre 2022 pour un mandat de trois ans.

Marc Leclère, Président de l'UNOCAM : « Je salue l'action de Maurice Ronat à la présidence de l'UNOCAM pendant ces cinq dernières années et je remercie les membres du Conseil de la confiance qui m'est ainsi faite. Je souhaite faire de cette année une année utile pour les complémentaires santé et leurs adhérents/assurés. Dans la période qui s'annonce, nous aurons besoin que l'UNOCAM soit un lieu de dialogue actif, constructif et pragmatique entre les familles de complémentaires santé qui veulent pleinement jouer leur rôle d'acteurs du système de santé ».

Retrouvez tous les communiqués de presse sur le site : www.unocam.fr

L'UNOCAM :

Créée en 2005, l'Union nationale des organismes complémentaires d'assurance maladie est née de la volonté des principales familles de complémentaires santé – FNMF, FFA et CTIP- de travailler plus étroitement ensemble. Aujourd'hui, l'Union est un des interlocuteurs des pouvoirs publics sur l'évolution de l'Assurance maladie et de son financement. Conformément aux textes en vigueur, elle est consultée officiellement sur tout projet de texte et est invitée aux négociations conventionnelles avec les professions de santé aux côtés de l'Assurance maladie obligatoire (UNCAM).

Contact presse :

UNOCAM – Delphine Benda – 06 76 75 54 39 / delphine.benda@unocam.fr